

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 1 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **R32**

Autres moyens d'identification

: Pas disponible

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Chimie synthétique et analytique
Restrictions d'utilisation Conserver hors de la portée des enfants.

Famille chimique

: Hydrocarbures gazeux

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

A-GAS

333 Arvin Avenue
Stoney Creek, ON, Canada L8E 2M6
No. de téléphone du fournisseur

: (+1) 905-622-2477

No. de téléphone en cas d'urgence

: (+1) 801-629-0667

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Gaz-incolore

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT)).

Gaz inflammable - Catégorie 1
Gaz sous pression

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Gaz extrêmement inflammable
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 2 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Conserver hors de la portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque.
En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Protéger du rayonnement solaire et stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:
Simple asphyxiant - ce produit ne contient pas d'oxygène et risque de causer l'asphyxie en espaces clos.
Si le produit est vaporisé directement sur la peau ou dans les yeux, des symptômes d'engelures peuvent être ressentis.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Gaz pur.

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	Fluorure de méthylène	75-10-5	80.0 - 100.0

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : N'est pas une voie d'exposition prévue.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Traiter les gelures selon le cas en réchauffant doucement la région affectée. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Traiter les gelures selon le cas en réchauffant doucement la région affectée. Obtenir des soins médicaux à l'apparition de symptômes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience. Pendant que l'asphyxie progresse, la nausée, le vomissement, la prostration et la perte de conscience risquent de se produire menant par la suite aux convulsions, au coma et au décès. Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures. Les symptômes d'engelures peuvent inclure l'engourdissement, une sensation de picotement et la démangeaison, Les symptômes de gelures plus sévères comprennent une sensation de brûlure, la raideur de la zone touchée, des cloques, la nécrose des tissus et la gangrène.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 3 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs appropriés

: Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Peut déplacer l'oxygène de l'air qu'on respire et entraîner la suffocation et la mort, en particulier dans des espaces confinés.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Gaz inflammable

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone; Fluorure d'hydrogène; Fluorure de carbonyle

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Les vêtements de protection normaux des pompiers (tenue de feu complète) ne fournissent pas une protection adéquate. Une combinaison de protection contre les produits chimiques recouvrant l'ensemble du corps avec appareil de protection respiratoire autonome en mode pression positive (approuvée par le NIOSH ou équivalent) peut être nécessaire.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation des gaz. Arrêter le débit du gaz si cela est possible. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Restez à l'écart des extrémités des cylindres et se retirer immédiatement en cas de sons plus élevés ou de la décoloration des contenants.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Non applicable

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Isoler la zone jusqu'à dispersion totale du gaz. Ventiler le secteur du déversement. Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun rapporté.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 4 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Conserver hors de la portée des enfants. Éviter tout contact cutané ou oculaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Toujours garder le récipient en position verticale.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement.

Substances incompatibles : alcali ou Métaux alcalino-terreux; Poudres métalliques; Sels métalliques

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>					
	<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
		<u>VEMP</u>	<u>VECD</u>	<u>VEMA</u>	<u>VECD</u>
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : La ventilation générale de la pièce est normalement suffisante. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection respiratoire : N'est pas exigé en conditions de manutention normale.

Protection de la peau : En cas de contact avec le produit, porter des gants isolants du froid.

Protection des yeux/du visage

- : Si un contact est probable, des lunettes de sécurité avec écrans latéraux sont recommandés.

Autre équipement de protection

- : Aucun renseignements supplémentaires.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter l'inhalation des gaz. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Gaz
Couleur : incolore
Odeur : Inodore
Seuil olfactif : Pas disponible
pH : Non applicable.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 5 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point de fusion/point de congélation

: -136°C (-212.8°F)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: -51.6°C (-60.9°F)

Point d'éclair : Non applicable.

Point d'éclair, méthode : Non applicable.

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: Non applicable.

inflammabilité : Gaz inflammable

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: 100%

Propriétés comburantes : Non applicable

Propriétés explosives : Non-explosif.

Tension de vapeur : 205 (psig)

Densité de vapeur : Pas disponible

Densité de vapeur relative : 1.0428

Solubilité dans l'eau : modérément soluble

Autres solubilité(s) : Pas disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: 0.75

Température d'auto-inflammation

: Pas disponible

Température de décomposition

: Non applicable.

Viscosité : Pas disponible

Caractéristiques des particules

: Non applicable.

Matières volatiles (% en poids)

: Non applicable.

Composés organiques volatils (COV)

: Non applicable.

Pression absolue du récipient

: Pas disponible

Distance de projection de la flamme

: Non applicable.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 6 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Températures élevées. Contact avec matières incompatibles Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Lumière directe du soleil.
- Matériaux incompatibles** : Combustibles forts.
- Produits de décomposition dangereux** : Hydrocarbures.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : NON
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience. Pendant que l'asphyxie progresse, la nausée, le vomissement, la prostration et la perte de conscience risquent de se produire menant par la suite aux convulsions, au coma et au décès.

Signes et symptômes - ingestion

- : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. (gaz)

Signes et symptômes - peau

: Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu. Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures. Les symptômes d'engelures peuvent inclure l'engourdissement, une sensation de picotement et la démangeaison. Les symptômes de gelures plus sévères comprennent une sensation de brûlure, la raideur de la zone touchée, des cloques, la nécrose des tissus et la gangrène.

Signes et symptômes - yeux

: Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu. La pulvérisation directe dans les yeux peut causer des gelures, des dommages à la cornée et causer des lésions permanentes aux yeux. Les symptômes d'engelures peuvent inclure l'engourdissement, une sensation de picotement et la démangeaison,

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Aucun rapporté.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

- : Non applicable.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 7 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Substances synergiques : Non applicable.
Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

<u>Nom chimique</u>	CL50(4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	1890 g/m3 4 h	Pas disponible	Pas disponible

Autres dangers toxicologiques importants
: Non applicable.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Pas d'information disponible. Les données de toxicité mesurées ne sont pas disponibles pour les points finaux de toxicité aquatique de ces gaz. Ces produits chimiques sont gazeux à température et pressions standards et se sont pas sujets à séparation en produits primaires dans l'air, ce qui peut rendre hors de propos les tests de toxicité aquatique.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Persistence et dégradabilité : Pas d'information disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Pas d'information disponible.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32 (CAS 75-10-5)	Non applicable.	Non applicable.

Mobilité dans le sol : Pas d'information disponible.

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 8 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Pas d'information disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Laissez dissiper en toute sécurité dans l'atmosphère. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.




Méthodes d'élimination

: Retourner au fournisseur avec la valve de la bouteille bien fermée avec le capuchon en place. Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN3252	REFRIGERANT GAS R 32	2.1	Aucun(e).	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Consulter la réglementation TMD pour plus d'informations.				
IMDG	UN3252	DIFLUOROMETHANE; or REFRIGERANT GAS R 32	2.1	Aucun(e).	
IMDG Informations supplémentaires	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
ICAO/IATA	UN3252	Refrigerant gas R 32 or Difuoromethane	2.1	Aucun(e).	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA 200. ICAO / IATA avion cargo uniquement				

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 9 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. - Ne pas fumer. Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Dangers pour l'environnement

- : Cette substance ne répond pas aux critères d'une marchandise dangereuse pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	Oui	Pas disponible	Pas disponible	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Gaz inflammable Gaz sous pression .

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	Non	Pas disponible	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Difluorométhane [ou] gaz réfrigérant R 32	75-10-5	200-839-4	Present	Présent	(2)-3705	97-3-4	Present	HSR001023

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- EPA: Environmental Protection Agency
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

R32

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 04/06/2026

Page 10 de 10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps



- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique
 2. ECHA - European Chemical Agency
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb
 4. Fiches de données de sécurité du fabricant.
 5. US EPA Title III List of Lists
 6. California Proposition 65 List
 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/06/2026

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: A-GAS 333 Arvin Avenue Stoney Creek, ON, Canada, L8E 2M6 Telephone: (+1) 905-622-2477</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

This Safety Data Sheet was prepared by ICC The Compliance Center Inc. using information provided by / obtained from A-Gas and CCOHS' Web Information Service. The information in the Safety Data Sheet is offered for your consideration and guidance when exposed to this product. ICC The Compliance Center Inc and A-Gas expressly disclaim all expressed or implied warranties and assume no responsibility for the accuracy or completeness of the data contained herein. The data in this SDS does not apply to use with any other product or in any other process. This Safety Data Sheet may not be changed or altered in any way without the expressed knowledge and permission of ICC The Compliance Center Inc. and A-Gas.

FIN DU DOCUMENT